

Communes mixtes de Plateau de Diesse et de Nods Commune de La Neuveville

Toute reproduction, partielle ou totale du contenu rédactionnel est réservé



La Neuveville

Place du Marché 31 2520 La Neuveville
www.laneuveville.ch

Avis de construction

Requérants : M^{me} Ana Sofia Dos Santos Sieber et M. Roland Sieber, Route du Château 32, 2520 La Neuveville.

Emplacement: parcelle N° 631, au lieu-dit: «Route du Château 32a», commune de La Neuveville.

Projet : démolition d'un mur partiellement détruit par un accident de la circulation et construction d'un nouveau mur en béton.

Dimensions : selon plans déposés.

Construction : selon plans déposés.

Zone : HA4.

Dérogations : art. 80 LR et 48 LAE.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 21 décembre 2025 inclusivement auprès de l'administration communale de La Neuveville. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courteley.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courteley, le 21 novembre 2025.

La préfète : Stéphanie Niederhauser

Municipalité de La Neuveville

Invitation aux commerçants et artisans de La Neuveville

Suite au dépôt du postulat du 18 juin visant à soutenir les commerces locaux, la Commune de La Neuveville invite tous les commerçants et artisans à une séance pour discuter de leurs attentes et besoins.

Date : Mercredi 10 décembre 2025

Heure : 19h

Lieu : Salle de conférence, 3^e étage de la Mairie

Cette rencontre sera l'occasion d'échanger directement avec les responsables communaux afin de mieux comprendre les défis rencontrés sur le terrain et de réfléchir ensemble à des mesures concrètes pour soutenir l'activité locale.

La table ronde sera animée par Monsieur André Kurth, Conseiller municipal, accompagné de ses collègues membre de la Commission de la Promotion économique, ainsi que par Madame Céline Känel, dépositaire du postulat.

Inscription : par email jusqu'au 1^{er} décembre 2025 -> finances@neuveville.ch

le nombre de place est limité à maximum 2 personnes par entreprise

Nous espérons vous voir nombreux pour construire ensemble un futur plus dynamique pour nos commerces de proximité.

La commission de la promotion économique

Municipalité de La Neuveville

Communications du 21 novembre 2025

LAST FRIDAY – REMERCIEMENTS

Le Conseil municipal adresse ses chaleureuses félicitations aux organisateurs, aux commerçants, aux associations ainsi qu'au Service des loisirs pour la remarquable organisation des Last Friday 2025. En particulier lors de cette dernière édition de l'année, la vieille ville a une nouvelle fois montré sa capacité à se transformer pour offrir un moment de convivialité et

de partage. Aux couleurs d'Halloween, entre décos automnales, jeux de lumière et costumes, les animations et les stands variés ont créé une ambiance festive et attiré un large public. Grâce à l'engagement collectif, les événements de cette année se sont déroulés dans d'excellentes conditions et ont mis en valeur le dynamisme et le savoir-faire qui animent notre commune. Le Conseil municipal remercie toutes les personnes impliquées et se réjouit de poursuivre cette belle tradition qui fait rayonner La Neuveville.

Le Conseil Municipal

Municipalité de La Neuveville

Course des Pavés 2025

La 30e édition de la Course des Pavés se déroulera le samedi 29 novembre 2025 dès 9h45. Les piétons, automobilistes et autres usagers de la route sont priés de se conformer à la signalisation mise en place.

Stationnement

Pour le bon déroulement de la manifestation, le parage des voitures sur la Place de la Liberté et la Place du Marché sera interdit du jeudi 27 novembre 2025 à 7h au dimanche 30 novembre 2025 à midi pour la Place de la Liberté, et jusqu'au lundi 1er décembre 2025 pour la Place du Marché. Les motards sont également priés de ne pas laisser leur moto sur la Place du Marché (devant la Tour de Rive).

Fermetures de rues

Du samedi 29 novembre 2025 à 8h au dimanche 30 novembre 2025 à 8h, les rues Beauregard, de l'Hôpital, du Collège, du Marché, du Port, la Grand-Rue, ainsi que les places de la Liberté et du Marché seront interdites à la circulation. La route cantonale sera également fermée de 9h30 à 20h00. Une déviation sera mise en place; merci de vous y référer. Ces mesures visent à garantir une sécurité optimale aux environ 1'700 coureurs qui effectueront le tour de la fontaine en haut de la rue du Marché, soutenus par un public nombreux.

Trail des 7 lieues et Courses

Entre 10h55 et 11h15, la route du Château et les Prés-Guétins seront fermés pour le passage des coureurs du Trail des 7 lieues (24 km entre La Neuveville et le Plateau de Diesse), soit près de 700 participants. Une signalisation spécifique sera installée et des commissaires sécuriseront les intersections. Certaines sorties de garages resteront toutefois accessibles: merci de faire preuve de patience et de prudence. L'arrivée des coureurs est prévue entre 12h30 et 14h00. Des perturbations de trafic sont attendues au sens des Scouts, lors de la traversée de la route cantonale et du chemin des Vergers.

Transports

Vu le nombre croissant de concurrents et les places de stationnement limitées, nous encourageons les coureurs et les bénévoles à utiliser les transports publics, et les Neuvevillois à privilégier la marche ou à laisser leur véhicule à la maison.

Toutes les informations : www.course-des-paves.ch

Transports publics – ligne 132 (cars postaux)

Du vendredi 28.11.2025 à 8h00 au dimanche 30.11.2025 à 23h00, l'arrêt est transféré et aménagé route de Neuchâtel, devant la banque Raiffeisen. Renseignements : 058 386 47 93 ou infrastrukturbern@postauto.ch

Nous souhaitons à toutes les participantes et tous les participants une excellente course.

Police Administrative

Commune Municipale de La Neuveville

Publication

Les électeurs et les électrices de la Commune municipale de La Neuveville sont convoqués aux urnes le 30 novembre 2025 pour se prononcer sur les objets suivants :

Votation fédérale

1. Acceptez-vous l'initiative populaire « Pour une Suisse qui s'engage (initiative service citoyen) » ?
2. Acceptez-vous l'initiative populaire « Pour une politique climatique sociale financée de manière juste fiscalement (initiative pour l'avenir) » ?

Le scrutin sera ouvert :

dimanche 30 novembre 2025 de 10h à 12h dans les locaux de l'Administration communale, place du Marché 3, La Neuveville.

Un local de vote accessoire sera ouvert le dimanche 30 novembre 2025 de 10h à 12h, dans le bâtiment N° 39, Chemin de Chavannes (hangar des pompiers).

Rappel :

Les ayants-droit au vote peuvent déposer leur enveloppe de vote par correspondance dans la boîte aux lettres située à l'entrée Sud du bâtiment de l'Administration communale, place du Marché 3. Le samedi précédent le jour de la votation, les enveloppes peuvent être déposées jusqu'à 20 heures au plus tard. Dans ce cas, comme pour le vote par courrier postal, les cartes de légitimation doivent être signées pour que le vote soit valable.

Votation fédérale du 30 novembre 2025

Le bureau chargé de diriger les opérations du scrutin a été constitué comme suit :

Présidente : M^{me} Menétry Maude

Vice-président : M. Amez Cyril

Membres

M^{mes}

Lanz Rachel

Madziel Ayovi Quintero Amandine

Manosalvas de Lora Veronica

Michel Lina

Mutti Katia

MM.

Lehmann Cédric

Mamie Bastien

Mathez Grégoire

Mérellat Yoan

DIVERS

Région, associations, paroisses, autre.

Commune Bourgeoise de Prêles
Aux ayant droit



Approbation du procès-verbal de l'Assemblée bourgeoise du 26 septembre 2025

Publication selon l'art. 45 de l'ordonnance sur les communes du 16.12.1998 (OCO – RSB 170.111)

Lors de sa séance du 17 novembre 2025, le Conseil bourgeois a approuvé le procès-verbal du l'Assemblée bourgeoise du 26 septembre 2025.

Prêles, le 21 novembre 2025

Au nom de la Commune bourgeoise de Prêles
Le secrétariat



Plateau de Diesse

La Chaîne 212515 Prêles
www.leplateaudedesse.ch

Horaires 2025 - Téléphone & Guichet

La permanence téléphonique est assurée du:
LUNDI AU JEUDI DE 8H À 11H30 ET DE 13H30 À 16H
VENDREDI DE 8H À 11H30

Le guichet de l'administration est ouvert selon l'horaire suivant:

Jours	Matin	Après-midi
Lundi	8h - 12h	14h - 18h
Mardi	10h - 11h30	Fermé
Mercredi	10h - 11h30	Fermé
Jeudi	8h - 11h30	14h - 16h
Vendredi	10h - 11h30	Fermé

Si vous ne pouvez pas passer aux heures d'ouverture vous pouvez fixer un rendez-vous

Pour des renseignements pointus au contrôle des habitants, veuillez vous présenter lundi & mardi toute la journée ou mercredi, jeudi & vendredi matin.

Les coordonnées de l'administration sont les suivantes:

Adresse postale: Commune mixte de Plateau de Diesse
La Chaîne 2 - 2515 Prêles
Adresse e-mail: info@leplateaudedesse.ch
Téléphone: 032 315 70 70
Site internet: www.leplateaudedesse.ch

En 2025, l'administration sera fermée aux dates suivantes:

Jours	Du	Au	Raison
Lundi	22.12.25	02.01.26	Fermeture fin d'année

Plan d'ouverture de la déchetterie de Diesse

Lundi	Mercredi	Samedi
10h30 - 11h30	16h30 - 18h30	9h - 11h30

Points de collecte des déchets verts

Lamboing / Prêles

Les deux points de collectes sont à l'extérieur, donc accessibles en tout temps à l'exception du dimanche. Des contrôles de vignettes seront effectués.

Les déchetteries et les points de collecte des déchets verts sont destinés uniquement aux personnes domiciliées dans la Commune mixte de Plateau de Diesse.

Lors d'un dépôt payant, il est possible d'effectuer le paiement par Twint ou cash.

PASSAGE DU BIBLIOBUS À DIESSE, LAMBOING ET PRÈLES

Stationnements du 4^e trimestre 2025

Stationnements

Diese: Devant le complexe communal «Le Battoir», entre 11h et 12h

Prêles: A l'Est du bâtiment administratif, entre 13h30 et 14h30

Lamboing: A l'arrêt de bus, entre le restaurant du Cheval Blanc et la boulangerie Bayard, entre 14h45 et 15h45

22 novembre, 6 décembre, 20 décembre
L'administration communale

Avis de construction

Requérants : M. Matti Vogel, Berne et M. Christoph Vogel, Münchwilen

Auteur du projet : Alexia Rufer Architecture Sàrl, Les Mouchettes 27, 2515 Prêles

Propriétaires fonciers : M. Matti Vogel, Berne et M. Christoph Vogel, Münchwilen

Projet : Rénovation du chalet de vacances, parcelle N° 1295, Ch. des Noisetiers 37, village de Prêles

Zone : Agricole

Dérogation : 24 ss LAT

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au bureau communal de la commune mixte de Plateau de Diesse à Prêles jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Le dossier peut également être

consulté sur la plate-forme eBau <https://www.be.ch/ebau>

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 14 novembre au 14 décembre 2025, publication dans la FO du 19 novembre 2025. Les oppositions dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire à la commune mixte de Plateau de Diesse, La Chaîne 2, 2515 Prêles.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Prêles, le 14 novembre 2025

Secrétariat communal

Noël des aînés de la Commune mixte de Plateau de Diesse

Chères et Chers Aînés de la Commune mixte de Plateau de Diesse, nous avons le plaisir de vous convier pour le repas de Noël qui aura lieu le

Mercredi 10 décembre 2025 à 16h

Au Battoir de Diesse

Afin de pouvoir organiser cette animation au mieux, nous vous prions de bien vouloir vous inscrire jusqu'au lundi 1^{er} décembre 2025 au plus tard !

Les personnes du Plateau de Diesse qui auraient besoin d'un transport peuvent le signifier au moment de leur inscription.

Vous pouvez vous inscrire :

- Par téléphone : 032/ 315 70 70
- Par email : info@leplateaudedesse.ch
- Au guichet de la commune
- Par courrier : La Chaîne 2, 2515 Prêles

Les personnes résidant dans un home peuvent faire appel au **service de transport de la Croix-Rouge** (réservation du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 au N° 032 489 10 03).

Nous profitons de cette annonce pour adresser tous nos meilleurs vœux de santé et de bonheur aux aînés de notre commune qui ont fêté leur anniversaire dans le courant du mois de novembre.

Le groupe d'animation des aînés se réjouit de vous revoir nombreuses et nombreux à cette occasion.

Commune Mixte de Plateau De Diesse
Aux ayants droit de vote en matière communale

Convocation

à l'Assemblée communale
du mardi 16 décembre 2025 à 19h30
Salle du Battoir à Diesse

Ordre du jour

1. Budgets2026

- a) Introduction
- b) Présentation et approbation du budget 2026 de la Communauté scolaire du Collège de district de La Neuveville
- c) Présentation et approbation du budget 2026 du Syndicat des Sapeurs-pompiers du Plateau de Diesse (SSPP)
- d) Présentation et approbation du budget communal 2026 basé sur une quotité d'impôts (inchangée à 1.85), une taxe immobilière (inchangée à 1.3%), une taxe des chiens (inchangée : village Fr. 80.00 / campagne Fr. 50.00), une vignette verte (inchangée à Fr. 80.00).

2. Approbation de la vente du terrain de la Groisière, parcelle 1016 du ban de Diesse, chemin de La Groisière (4430 m² à CHF 265.00 / m²)

- a) Présentation du dossier
- b) Approbation de la vente du terrain de la Groisière, parcelle 1016 du ban de Diesse, chemin de La Groisière
- c) Délégation de la compétence au Conseil communal pour la conclusion du contrat

de vente du terrain de la Groisière, parcelle 1016 du ban de Diesse

3. Élection de l'organe de vérification des comptes communaux de la commune mixte de Plateau de Diesse pour la période 2026-2029

- a) Proposition du Conseil communal : Fiduciaire G16, Bienne
- b) Élection de l'Organe de vérification des comptes de la commune mixte de Plateau de Diesse pour la période 2026-2029

4. Approbation d'un crédit d'engagement de CHF 280'000.00 pour les dépenses liées aux conduites communales (eaux usées, eau potable et aménagement) dans le cadre du réaménagement de la route cantonale sortie Nord – Ouest, Prêles (sécurité du chemin d'école)

- a) Présentation du dossier
- b) Approbation du crédit d'engagement de CHF 280'000.00 pour les dépenses liées aux conduites communales (eaux usées, eau potable et aménagement) dans le cadre du réaménagement de la route cantonale sortie Nord – Ouest, Prêles (sécurité du chemin d'école)

5. Assermentation des nouvelles autorités élues

- a) Promesses solennelles des membres du Conseil communal
- b) Promesses solennelles des membres des Commissions communales

6. Informations du Conseil communal

7. Divers et imprévus

Informations:

Les documents se rapportant à cette assemblée sont déposés en consultation publique au bureau communal 30 jours avant l'Assemblée communale appelée à en délibérer, soit du 14 novembre au 16 décembre 2025 et accessibles durant les heures d'ouverture de l'administration ou sur rendez-vous, ainsi que sur notre site internet

http://www.leplateaudedesse.ch/la_commune/assemblees_communales.

Les citoyennes et citoyens suisses âgés de 18 révolus et domiciliés dans la commune depuis trois mois au moins ont le droit de vote. Les autorités communales se réservent le droit de contrôler l'identité des ayants droit au vote en matière communale.

Au plus tard dans les 30 jours qui suivent l'assemblée communale:

- Un recours en matière communale peut être formé auprès de la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary, contre les décisions de l'assemblée communale et contre un acte législatif communal. Un recours doit être remis en 2 exemplaires. Il doit comprendre des conclusions, indiquer des faits et moyens de preuve, être motivé et signé. Les moyens de preuve à disposition doivent être joints (art. 32 LPJA).

Prêles, le 14 novembre 2025

Calendrier de l'Avent

Le calendrier des fenêtres de l'Avent se promènera cette année dans les 3 villages de notre commune. Vous souhaitez décorer une fenêtre ou offrir un moment de convivialité, inscrivez-vous dès maintenant !

Renseignements et inscriptions : morgane.matter@gmail.com

Fermerture de l'administration communale, de la halle polyvalente de Prêles et de la déchetterie

En raison des fêtes de fin d'année, l'administration communale sera fermée du lundi 22 décembre 2025 au vendredi 2 janvier 2026 y compris.

En cas d'urgence, veuillez appeler le répondeur de l'administration communale, au 032 315 70 70, qui vous indiquera la procédure à suivre.

La déchetterie de Diesse sera fermée:

24.12.2025

27.12.2025

31.12.2025

Concernant les inscriptions au chômage, nous rappelons aux personnes concernées qu'elles doivent s'annoncer directement à l'OAC de Bienne au numéro 031 636 70 00.

Pour ce qui est des pièces d'identité, vous devez prendre rendez-vous au 031 635 40 00 ou sur www.passeportsuisse.ch. Vous devrez ensuite vous rendre dans un des centres de documents d'identité de Bienne ou de Courtelary.

Les Autorités et l'administration communale vous souhaitent d'ores et déjà d'excellentes fêtes de fin d'année ainsi qu'une bonne et heureuse année 2026.

L'administration communale

Déchetteries vertes - Déchets non compostables

Pour rappel, les déchetteries vertes peuvent recevoir, pour les détenteurs des vignettes vertes, uniquement les déchets suivants:

branches, déchets de jardin, gazon, épichures.
Nous vous remercions de vous conformer à ces prescriptions.

L'administration communale

Votations fédérales

Dimanche 30 novembre 2025

Il est possible de venir voter à l'administration communale, La Chaîne 2 à Prêles, le dimanche 30 novembre au bureau de vote de 10 h à 12.

Pour le vote par correspondance, ce dernier doit être déposé à la poste, en courrier A, en temps voulu. Il peut aussi être déposé dans les boîtes aux lettres communales disposées dans les trois villages, jusqu'au samedi 20 h.

Pour rappel, les boîtes aux lettres des anciennes administrations communales de Diesse et Lamboing peuvent être utilisées pour le dépôt des enveloppes de vote par correspondance, mais ne doivent en aucun cas servir au dépôt d'autres documents pour la commune.

Attention:

1. **Le vote par correspondance n'est valable que si la carte de légitimation est signée par l'électrice ou l'électeur. N'oubliez donc pas de signer votre carte !**
2. Pour rappel, seuls les bulletins de vote doivent être insérés dans la petite enveloppe. La carte de légitimation signée doit être glissée dans la grande enveloppe à fenêtre, avec la petite enveloppe contenant les bulletins.

Présidence: M^{me} Anne Pasquiou-Caccioppoli

Administration: M^{me} Mélanie Kiener

Bureau de vote

Dimanche 30 novembre 2025 de 9 h 45 à 12 h

Membres: M^{me} Pamela Löffel

M. Julien Lehmann

Suppléante: M^{me} Liane Messerli Jucker

Bureau de dépouillement

Dimanche 30 novembre 2025 à 9 h 30

Membres: M. Jérôme Meixenberger

M. Clément Miazza

M^{me} Emina Medar Jeanbourquin

M^{me} Valentina Messer

M^{me} Ghislaine Meier

Suppléants: M^{me} Juliane Maurer

M. Guillaume Monnerat

L'administration communale



Nods

Place du Village 5 | 2518 Nods
www.nods.ch

Horaire de la déchetterie

Vous pouvez consulter l'horaire de la déchetterie sur le calendrier que chaque ménage a reçu ou par le biais du site internet (Officiel-Déchetterie-Memodéchets-Nods) ou encore au moyen de l'application « MEMODéchets » téléchargeable dans l'App Store ou sur Google Play

Stationnement du Bibliobus

Le bibliobus s'arrêtera à Nods le **samedi 22 novembre** de 9 h 15 à 10 h 45 sur le parking du restaurant du Cheval Blanc.

Recherche Berger

La Commune mixte de Nods met en soumission 1 poste de Berger pour les métairies suivantes:

- 1 berger pour les métairies Neuf Chalet et Vieux Chalet (environ 160 génisses)

Dès l'été 2026 et suivants.

Profil souhaité:

- Bonne connaissance du bétail,
- Expérience dans le domaine agricole,
- Sens des responsabilités et de l'organisation.
- Possibilité de tenir une petite buvette.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez prendre contact avec M. Francis Conrad, au N° de tél. 079 694 12 61.

Les dossiers de candidature sont à adresser à l'Administration communale, Place du Village 5, 2518 Nods ou éventuellement par courriel avec mention « Berger » à l'adresse électronique commune@nods.ch jusqu'au 10 décembre 2025.

Conseil communal de Nods

Commune mixte de Nods

Mesures à respecter afin de faciliter le déneigement

Aux portes de l'hiver, nous rappelons à chacun que le stationnement de tout véhicule sur la voie publique durant la période hivernale est interdit.

D'autre part, nous prions les propriétaires de biens fonciers de baliser les barrières, coins de mur et tout autre obstacle afin de faciliter le déneigement et d'éviter ainsi tout dégât.

Les agriculteurs sont priés de bien vouloir débarrasser les champs en bordure de route où la neige pourrait endommager leurs barrières. Dans le cas contraire, nous déclinons toute responsabilité en cas de non-respect de cette consigne et nous ne prendrons pas en charge les frais de remise en état.

Merci d'avance pour votre collaboration

Conseil communal

Message explicatif du Conseil communal pour l'élection complémentaire du 30.11.25

Élection libre le 30 novembre 2025 pour 2 postes de conseiller(ère) communal(e) pour la législature 2026-2029

Par voie de circulation, le Conseil communal a proclamé élus tacitement la maire ainsi que 4 conseillers(ères) selon les listes valablement déposées dans les délais. Il reste ainsi deux postes vacants de conseiller(ère) communal(e) qui devront être repourvus par une élection aux urnes le 30 novembre 2025.

Selon le règlement concernant les élections aux urnes, lorsqu'il n'y a pas assez de candidatures,

les électeurs et électrices peuvent voter pour **n'importe quelle personne éligible** pour tous les sièges qui ne sont pas déjà pourvus par une élection tacite.

Sont éligibles au Conseil communal les personnes jouissant du droit de vote dans la commune.

Sont élues les personnes qui recueillent le plus de voix. En cas d'égalité des voix, il sera procédé à un tirage au sort.

Ramassage du papier

Le prochain ramassage du papier pour la commune de Nods aura lieu les

28 et 29 novembre 2025

A cet effet, une benne sera déposée à la déchetterie dès 8 h

Rappel important: le papier doit être ficelé par paquets ou éventuellement mis dans des sacs papier dont les anses auront été préalablement retirées. Par sacs en papiers, il faut entendre les cabas en papier, mais pas les sacs pour les aliments des animaux qui sont totalement interdits. De plus en aucun cas il ne doit être emballé dans des sacs en plastique ou poubelles.

Nous vous remercions par avance de tenir compte de ce qui précède et restons volontiers à votre disposition pour tout renseignement.

Administration Communale

Utilisation des molochs

Chères habitantes, chers habitants, lorsqu'un moloch se retrouve plein ou inutilisable, nous vous prions de vous rendre à un autre moloch et de ne pas laisser les sacs à ordures autour du moloch momentanément inutilisable.

Nous vous remercions pour votre compréhension
Administration communale

Votations/Election du 30.11.2025

Composition des bureaux

Bureau de vote et de dépouillement

Présidence: Aubry Véronique

Membres: Studer Michèle

Stauffer Alexandre

Sunier Brian

Sunier Anne-Claude

Membre suppléant: Sunier Meryl

Administration: Sunier Viviane

Conseil Communale

Inscription pour sapins de Noël pour les habitants de Nods

La vente des sapins de Noël aura lieu uniquement sur inscription en nous transmettant les données suivantes:

Grandeur approximative	Prix	Quantité
1, 5m	15.-	
2m	20.-	
2, 5m	25.-	

- Nom et prénom
- Tél.
- Signature

Dernier délai pour le renvoi de votre inscription à l'administration communale: vendredi 5 décembre 2025

Le retrait des sapins de Noël se déroulera le samedi 13 décembre 2025 à la déchetterie (Battoir, local des pompiers), de 10h à 11h30.

8 I PAROISSES

PAROISSE RÉFORMÉE DE LA NEUVEVILLE

Samedi 22 novembre

19h30, maison de paroisse, concert « Phazz with musicians », ouverture des portes à 18h30, Entrée libre

Dimanche 23 novembre

10h, Blanche-Eglise, culte avec l'animateur de paroisse Christian Borle

Texte biblique: Évangile selon Luc 19, 11 - 28

Chants de l'assemblée: 31/22, 36/22, 35/20, 12/01

Organiste: Sara Gerber

17h, Café-Théâtre de la Tour de Rive, spectacle « Théodore Monod » par la compagnie de la Marelle, réservation conseillée au 032 751 29 84

Mercredi 26 novembre

10h, salle Schwander, groupe de prière

12h, maison de paroisse, KT cycle 2

Dimanche 30 novembre

10h, Blanche-Eglise, culte avec la pasteure Marie-Laure Krafft Golay.

17h, Blanche-Eglise, concert de l'Avent avec Sara Gerber au piano et Jean-Luc Thellin à l'orgue.

La Blanche-Eglise est ouverte tous les jours de 9h à 18h

A votre service

Marianne Chappuis, pasteure, 078 768 01 66

Marie-Laure Krafft Golay, pasteure, 032 315 11 53

Christian Borle, animateur de paroisse, 078 739 58 28

Sarah Holzmann, catéchète, 079 654 63 58

Julien Neukomm, 078 632 92 49

Secrétariat: Sylvie Augier Rossé: 032 751 10 35
info@paref2520.ch

Retrouvez toutes nos infos et l'enregistrement des prédications sur notre site internet:
www.paref2520.ch

KIRCHGEMEINDE PILGERWEG BIELERSEE

Sonntag, 23. November

10.15 Uhr, Kirche Twann: Gottesdienst zum Ewigkeitssonntag mit Pfrn. Ina Murbach, Pfr. Peter von Salis sowie Barbara Erni und Karin Schneider (Musik). Mit Beteiligung der KUW 9

Pikettdienst

21. November bis 31. Dezember: Pfr. Peter von Salis (078 741 37 64)

www.kirche-pilgerweg-bielersee.ch

PAROISSE CATHOLIQUE DE LA NEUVEVILLE

Messes dominicales

Dimanche 23 novembre 2025, 10h, Notre-Dame de l'Assomption, La Neuveville

Dimanche 23 novembre 2025, 10h, messe patronale de Christ-Roi quadrilingue (F/D/I/E), Christ-Roi, Bienne

Dimanche 30 novembre 2025, 10h, Notre-Dame de l'Assomption, La Neuveville

Dimanche 30 novembre 2025, dès 9h30 (messe à 11h), Temps communautaire, Christ-Roi, Bienne

www.upbienne-laneuveville.ch

PAROISSE RÉFORMÉE DIESSE, LAMBOING, PRÈLES

Marché de Noël

Dimanche 23 novembre, Battoir de Diesse, 10h00 culte avec photos du Plateau de Richard Tucker, 11h00 ouverture des stands repas raclette, hot-dog... animations pour les enfants

Café-Contact

Prochaine rencontre Café-Contact, vendredi 28 novembre de 14h à 16h30, Maison de paroisse de Diesse. Rencontre suivante: vendredi 12 décembre. Pour un service de voiture, contactez le 079.347.57.88. Rencontre suivante: Vendredi 12 décembre

Eveil à la foi

Samedi 29 novembre, 17h00-18h15, église de Diesse, sur le thème de la prière, pour les enfants de 3 à 6 ans, les frères et sœurs plus âgés sont les bienvenus. Rencontre suivante: Samedi 24 janvier 2026

Adresses utiles

SERVICE DE MAINTIEN À DOMICILE (SMAD) LA NEUVEVILLE - PLATEAU DE DIESSE

Route de Neuchâtel 19 - 2520 La Neuveville
Tél. 032 751 40 61 - www.smad.ch

SERVICE TRANSPORTS CROIX-ROUGE TAVANNES

District de La Neuveville, avez-vous besoin d'aide ?
Transports de personnes (médecin, coiffeur, etc)
Renseignements: lundi-vendredi de 8h30 à 11h30
Tél. 032 489 10 03

HOME MONTAGU ET FOYER DE JOUR

Rue Montagu 8 - 2520 La Neuveville - Tél. 032 751 26 96
Repas à domicile: tél. 032 751 21 05
www.home-montagu.ch

SECRÉTARIAT DE LA PAROISSE RÉFORMÉE

Nouveaux horaires: le secrétariat, Grand Rue 13, est ouvert les matins de 8h30 à 11h30 LU, ME, JE, VE.
Tél. 032 751 10 35, Courriel: info@paref2520.ch
www.paroisse2520.ch

SECRÉTARIAT DE LA PAROISSE CATHOLIQUE

(rue des Mornets 15): ouvert mardi de 14 h à 17 h 30.
La secrétaire est atteignable au 032 751 28 38 tous les jours, sauf lu et ve après-midi. Autre contact: Yannick Salomon, théologien en pastorale, tél. 079 352 38 12.
www.upbienne-laneuveville.ch

SERVICE DE L'EQUIPEMENT DE LA NEUVEVILLE

Service de garde, N° de tél. 032 752 10 99. Uniquement pour les urgences liées aux réseaux hors des heures d'ouverture de l'administration.

ADMINISTRATION DU CIMETIÈRE DE LA NEUVEVILLE

Pour tous renseignements: Tél. 079 248 26 26

SERVICE PAYANT DE BUS DURANT LE WEEK-END

Noctanbus: départ de la Place Pury (Neuchâtel) à 2h15 & 4h. Moonliner: départ de la Gare (Bienne) à 2h15

JURA BERNOIS TOURISME

Rue du Marché 4, 2520 La Neuveville, ouvert du mardi au vendredi: 9h-12h / 14h-17h. Fermé le week-end.
Infos et manifestations sous www.jurabernois.ch.
Courriel: info@jurabernois.ch / Tél. 032 751 49 49

Agenda

MUSÉE D'ART & D'HISTOIRE DE LA NEUVEVILLE

Fermeture saisonnière.
www.museelaneuveville.ch
musee.laneuveville@bluewin.ch

MUSÉE DE LA VIGNE DU LAC DE BIENNE, CHAVANNES / GLÈRESSE

Fermeture hivernale. Visites guidées et locations de salles sur réservation.
Renseignements: 032 315 21 32
www.rebbbaumuseum.ch/fr - info@rebbbaumuseum.ch

FONDATION DE L'HÔTEL DE VILLE MUSÉE, LE LANDERON – MAI À NOVEMBRE,

Samedi-dimanche: 14 h 30-17 h 30, entrée libre, contribution appréciée. www.fhvl.ch.

PLATEAU VIVANT

RENCONTRES « Le temps de vivre »
Tous les jeudis après-midi des semaines impaires. A partir du 16 janvier de 14h30 à 17h.

CAFÉ-THÉÂTRE DE LA TOUR DE RIVE

Vendredi 21.11.2025 20 h	La Légende
Dimanche 23.11.2025 17 h	Cie de la Marelle
Samedi 13.12.2025 20 h	The Sparkle Family
Vendredi 09.01.2026 20 h	Nicolas Fraissinet
Vendredi 16.01.2026 20 h	Sten & Chardon
Vendredi 30.01.2026 20 h	Maria Mettral
Vendredi 06.02.2026 20 h	Marc Donnet-Monay
Samedi 07.02.2026 20 h	Marc Donnet-Monay
Vendredi 13.02.2026 20 h	Carrousel
Samedi 21.02.2026 20 h	Heid Happy & Friends
Vendredi 27.02.2026 20 h	Bruno Coppens
Vendredi 06.03.2026 20 h	Nathalie Devantay
Vendredi 13.03.2026 20 h	RAW
Ve 20 à Di 22.03.2026	Boogie-Woogies Festival
Ve 17 - Sa 18.4.2026 20 h	En apARTé
Dimanche 19.04.2026 17 h	En apARTé
Jeudi 23.04.2026 20 h	Blaise Bersinger
Vendredi 24.04.2026 20 h	Blaise Bersinger

